

Association A.N.E.L.

45 lot Ramedace – Gondeau – 97212 Saint Joseph
Tél : 0696 17 58 25 - mail : anel.association@gmail.com

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE

JONG DODIN - Ville de AQUIN - HAÏTI

programme de 14 classes + administratif

Représentée par Mr Renel GOURDET : +596 696 17 58 25

Association A.N.E.L.

45 lot Ramedace – Gondeau – 97212 Saint Joseph
Tél : 0696 17 58 25 - mail : anel.association@gmail.com

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	TYPE DE FINANCEMENT ENVISAGE.....	3
III.	ESTIMATION PREVISIONNELLE.....	3
IV.	REALISATION DU PROGRAMME.....	4
V.	FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE.....	4
VI.	REMERCIEMENTS.....	5

Association A.N.E.L.

45 lot Ramedace – Gondeau – 97212 Saint Joseph
Tél : 0696 17 58 25 - mail : anel.association@gmail.com

I. INTRODUCTION

Le présent programme a pour objet :

**LA REALISATION D'UNE ECOLE DE
14 classes y compris bâtiment administratif**

II. TYPE DE FINANCEMENT ENVISAGE

En comptant sur la générosité de chacun, le programme sera financé grâce à des dons publics et privés.

III. ESTIMATION PREVISIONNELLE

Projet global

PRIX DE REVIENT GLOBAL DE L'OPERATION

750 000, 00 €

Association A.N.E.L.

45 lot Ramedace – Gondeau – 97212 Saint Joseph
Tél : 0696 17 58 25 - mail : anel.association@gmail.com

IV. REALISATION DU PROGRAMME

Le programme de 14 classes et bâtiment administratif sera réalisé sur une période de 7 mois.

Début prévu : JUILLET 2011
Livraison prévu : FEVRIER 2012

Le chantier se déroulera en 3 phases :

- **Construction du bâtiment de 8 classes**
- **Construction du bâtiment de 6 classes**
- **Construction des bâtiments administratif, loge gardien et sanitaires**

V. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

L'école primaire de JONC DODIN à AQUIN – HAÏTI sera totalement privé et fonctionnera de manière autonome.

Des activités seront créées afin de faire face aux frais et charges de l'établissement.

L'association A.N.E.L. présidé par Mr Renel GOURDET, mettra tout en œuvre afin que de faire face aux dépenses.

Toutes les dépenses seront couvertes de la manière suivante :

- 1- Participation des parents d'élèves par une cotisation symbolique de 1 dollars US par mois et par élève**
- 2- L'entretien de l'établissement se fera par les parents d'élèves sur la base du volontariat et sera géré par le chef d'établissement**
- 3- Les salaires des enseignants et personnel administratif, charges d'électricité, d'eau, de téléphone, matériels d'enseignement et annexes seront financé par la participation des membres de l'association A.N.E.L. Martinique, Guadeloupe et Guyane grâce à leur cotisation de 50€ par membre et par mois.**

Un minimum de 50 membres par département suffira à répondre aux charges.

L'association A.N.E.L. sera amenée à s'étendre au-delà des départements cités.

Association A.N.E.L.

45 lot Ramedace – Gondeau – 97212 Saint Joseph
Tél : 0696 17 58 25 - mail : anel.association@gmail.com

VI. REMERCIEMENTS

Vous remerciant par avance de votre générosité, l'association A.N.E.L. s'engage à respecter vos dons pour la réalisation de ce programme de 14 classes.

C'est ainsi que nous allons pouvoir aider PLUS DE 300 élèves à s'instruire et préparer un avenir.

Chacun d'entre nous avons aidé au moins une fois dans notre vie quelqu'un, pensons aux enfants qui demandent de l'aide.

Merci encore à tous

Renel GOURDET

